



Pour la défense des AVS AESH

Pour la défense d'un statut AVS AESH

Pour la transformation systématique des contrats CUI PEC AVS en AESH

Le Snudi FO défend les enseignants (fonctionnaires, stagiaires et contractuels) et les AVS AESH.

Si vous rencontrez le moindre problème, si vous avez des questions concernant vos démarches de renouvellement de contrat, vos droits ou vos missions, n'hésitez pas à contacter le SNUDI FO 93 !

Par mail : snudifo93avs AESH@gmail.com ou directement par téléphone, en vous adressant à vos délégués syndicaux :

- **Louiza** BOUSSADA, 07.71.25.29.56. - AESH CDIsée – Gournay Sur Marne. Elue titulaire à la CCP (Commission Consultative Paritaire) et représente les collègues non titulaires de l'Etat. Déléguée AVS AESH, conseillère syndicale Snudi FO 93
- **Pascal** CROIZER, 06.72.05.80.28. - AESH – Neuilly. Délégué AVS AESH, conseiller syndical Snudi FO 93
- **Mohamed** TAIATI, 06.20.53.67.26. - CUI AVS – Neuilly. Elu suppléant à la CCP (Commission Consultative Paritaire) et représente les collègues non titulaires de l'Etat. Délégué AVS AESH, conseiller syndical Snudi FO 93



Pour la défense des AVS AESH

Pour la défense d'un statut AVS AESH

Pour la transformation systématique des contrats CUI PEC AVS en AESH

Le Snudi FO défend les enseignants (fonctionnaires, stagiaires et contractuels) et les AVS AESH.

Si vous rencontrez le moindre problème, si vous avez des questions concernant vos démarches de renouvellement de contrat, vos droits ou vos missions, n'hésitez pas à contacter le SNUDI FO 93 !

Par mail : snudifo93avs AESH@gmail.com ou directement par téléphone, en vous adressant à vos délégués syndicaux :

- **Louiza** BOUSSADA, 07.71.25.29.56. - AESH CDIsée – Gournay Sur Marne. Elue titulaire à la CCP (Commission Consultative Paritaire) et représente les collègues non titulaires de l'Etat. Déléguée AVS AESH, conseillère syndicale Snudi FO 93
- **Pascal** CROIZER, 06.72.05.80.28. - AESH – Neuilly. Délégué AVS AESH, conseiller syndical Snudi FO 93
- **Mohamed** TAIATI, 06.20.53.67.26. - CUI AVS – Neuilly. Elu suppléant à la CCP (Commission Consultative Paritaire) et représente les collègues non titulaires de l'Etat. Délégué AVS AESH, conseiller syndical Snudi FO 93